

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 21 (1964)

Heft: 10

Artikel: Gymnastique et sport à l'école normale des instituteurs de Sion

Autor: Curdy, Paul

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-996365>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Gymnastique et sport à l'École normale des instituteurs de Sion

(Données fournies par M. Paul Curdy, inspecteur cantonal de gymnastique)

Les cours de gymnastique sont donnés conformément à l'ordonnance fédérale. Chaque classe, durant les 5 ans d'étude, fait 3 heures hebdomadaires de gymnastique. En dernière année en outre, chaque élève donne une ou deux heures de cours (leçon complète) à une classe d'application.

Matière enseignée :

Education du mouvement et de la tenue.

Athlétisme — Agrès (programme du IIIe degré intégral et du IVe degré partiel).

Jeux (tous les jeux du manuel).

Natation (mai-juin-septembre, 2 à 3 h. par semaine).

Patinage (décembre-janvier, durant les heures de gymnastique).

Ski (en IVE et Ve années, un cours obligatoire d'une semaine, en général en camp de montagne).

Course d'orientation.

Théorie : connaissance des manuels.

Activité EPGS

Pas de cours de base. Chaque année, examen de base pour tous les élèves. Camp de ski dans le cadre de l'EPGS. Course d'orientation annuelle dans le cadre EPGS. Examen à option ski — marche à skis — excursion d'une journée à pied annoncés à l'EPGS.

Activité sportive extra-scolaire

Tous les élèves étant internes, on peut organiser une activité sportive durant leurs après-midi de congé (jeudi et parfois dimanche).

a) Tournoi interne de football, interclasse.

b) Participation au tournoi cantonal intercollèges de football avec 2 équipes.

c) Organisation d'un tournoi interne de hockey sur glace — patinage libre individuel.

d) Volleyball durant les récréations. Matches inter-classes.

e) Après-midi de ski (facultatifs) indépendamment du camp obligatoire. Toute l'activité sportive extra-scolaire est organisée par l'un des religieux Marianistes responsables de l'internat.

f) Natation à la piscine de l'école, même durant les récréations.

Équipement

a) Salle de gymnastique (14 x 25 m) construite en 1963, équipée complètement selon les normes. Vestiaires avec 24 boîtes de douches

b) Terrain d'athlétisme et de jeu :

1. Attenant à la salle, un terrain d'environ 60 x 40 m non encore terminé. Pour le moment, une fosse de sable. Prévu sur ce terrain, et à aménager tout prochainement : 3 terrains de basket — fosses de saut longueur, hauteur, et jet.

2. Patinoire naturelle par aspersion sur le terrain ci-dessus. Surface (hiver 63-64 environ 40 x 40 m).

3. Terrain de jeu (pelouse) de 70 x 50 m environ dans l'ensemble scolaire.

c) Piscine (propriété des religieux responsables de l'école normale, construite en 1964) (25 m x 10 m x 120 à 300 cm), avec 2 tremplins de 1 m et blocs de start.